

DEC141635DR11

Décision portant nomination de M. Bernard BOUTHERIN, aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité UMR 5821 intitulée Laboratoire de Physique Subatomique et de Cosmologie

LE PRESIDENT,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

Vu la décision DEC11A004DSI du 4 janvier 2011 portant renouvellement de l'UMR 5821 intitulée Laboratoire de Physique Subatomique et de Cosmologie, dont la directrice par Intérim est Mme Annick BILLEBAUD ;

Vu l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation régionale Alpes ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Bernard BOUTHERIN, IR HC, est nommé chargé de sécurité des systèmes d'information de l'UMR 5821 à compter du 26 mai 2014.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Grenoble, le 6 juin 2014

Pour le président et par délégation,
La directrice d'unité
Annick BILLEBAUD